

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 26 juillet, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 20 juillet 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 20 juillet 2021

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Catherine CAILLY, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATTELLIER, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Brigitte LAIR
- Pascal BILLARD a donné pouvoir à Patrick BILLARD
- Nathalie BOUILLARD a donné pouvoir à Jean-Daniel GOUDIER
- Valérie CATHERINE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Flavien DELETRE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Florence DUQUESNE à Valérie DESQUESNE
- Najat LEMERAY à Nathalie COLLIBEAUX
- Isabelle LEPESTEUR a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER
- Anne ROELANDT à Nadine LECHATTELLIER

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20210726-21_03626-DE
Date de télétransmission : 30/07/2021
Date de réception préfecture : 30/07/2021

Absents excusés :

- Flavien DELÉTRE
- Patrick FENOUIL
- Sandrine SIMÉON

Nombre de conseillers	Vote à la majorité	Nature de l'acte : 7-5-1
- en exercice : 29	- pour : 22	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 17	- contre : 1	Publication le
- votants : 26	- abstention : 3	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 21 juin 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/089 – Demande de subvention pour l'acquisition et l'aménagement de la Maison France **Service : contrat de territoire départemental et DETR/DSIL**

Autrefois la MSAP était intégrée dans les locaux de la médiathèque de Condé sur Noireau. Labellisée France service le 1^{er} janvier 2020, elle est située au 31 place de l'hôtel de ville à Condé en Normandie depuis octobre 2019.

Les locaux loués actuellement comprennent :

- Une salle d'attente,
- Un bureau d'accueil incluant les ordinateurs en libre-service,
- Deux bureaux confidentiels dont un bureau visio pour le point info 14
- Un bureau pour le CCAS
- Un bureau pour les permanences.

La MSAP met à disposition des partenaires un bureau de permanence. Parmi ces partenaires, nous pouvons citer le SPIP, le CAUE, Soliha, CAP Emploi, ASPBTP, Info Energie.

Un Point Conseil Budget (PCB) à raison de 2 jours par semaine va être mis aussi en place. Le PCB est un dispositif piloté par l'UDAF.

Le soutien aux usagers s'opère avec les partenaires suivants : Armée de terre, CAF, CPAM, DGFIP, CARSAT, MSA, Pole Emploi CDAD, CCI, CREAM, CIDFF, EDF Solidarité, ENEDIS, association Mathilde, MDPH, Préfecture (titre de séjour, carte grise, permis), SAUR, SDEC Energie, SOLIHA, URSSAF (CESU).

Sur l'année 2020, la maison France Sercive a accueilli 4116 personnes contre 5379 en 2019. Cela correspond à 4733 demandes contre 6814 en 2019.

Cette différence peut aisément s'expliquer par le contexte sanitaire lié à la crise sanitaire puisque l'accueil a été interrompu sur la période du premier confinement.

Pour ces raisons, la commune a prévu l'acquisition des locaux actuellement occupés et de ceux qui jouxtent pour ensuite redéfinir les espaces et ainsi développer un accueil plus qualitatif auprès des usagers.

La surface serait ainsi doublée avec des bureaux plus nombreux pour accueillir les partenaires et les usagers.

Les travaux qui seront réalisés sur ce bâtiment visent également à diminuer la consommation énergétique. Il s'agit notamment des travaux d'isolation par l'extérieur et le changement d' huisseries.

Plan de financement :

Dépenses			Recettes		
Type de travaux	Coût H.T	Cout TTC	Collectivité	%	Montant
Acquisition locaux et frais	85 000,00 €	85 000,00 €	Etat (DETR et/ou DSIL)	32,00%	86 880,00 €
Désamiantage	9 000,00 €	10 800,00 €	Département	48,00%	130 320,00 €
Isolation extérieure + bardage	32 000,00 €	38 400,00 €	Commune	20,00%	54 300,00 €
Menuiseries extérieures	7 500,00 €	9 000,00 €			
Menuiserie intérieur et isolation	13 000,00 €	15 600,00 €			
Plomberie	9 000,00 €	10 800,00 €			
Électricité / Réseaux	24 000,00 €	28 800,00 €			
Démolition maçonnerie	10 000,00 €	12 000,00 €			
Peinture et sol	8 500,00 €	10 200,00 €			
Toiture et isolation du garage	30 000,00 €	36 000,00 €			
Contrôle SPS et autres	7 500,00 €	9 000,00 €			
Maitrise d'œuvre	18 000,00 €	21 600,00 €			
Aléas	18 000,00 €	21 600,00 €			
Totaux	271 500,00 €	308 800,00 €	Totaux	100,00%	271 500,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ avec 22 voix POUR, 1 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS

- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR et/ou de la DSIL et du Département dans le cadre du contrat de territoire conformément au tableau de financement ci-dessus,
- **SOLLICITE** l'autorisation de commencer les travaux avant accord des subventions si cette hypothèse survenait,
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente

Extrait certifié conforme,

à Condé-en-Normandie, le 26 juillet 2021

Le Maire,

Valérie DESQUESNE

